

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

12 -07-1995

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
COLFONTAINE
RUE CLEMENCEAU, 60-62
7340 WASMES

Service de l'enseignement
de promotion sociale

Ref.: *JF.* / 5432002 / Dossier pédagogique 1345

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : INFORMATIQUE - UTILISATION D'INTERNET
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 753231U21E1

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Melle Schets (tél:02/238.86.54)

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

3

21-10-1995

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
COLFONTAINE
RUE CLEMENCEAU, 60-62
7340 WASMES

Ref.: P.F. / 5432002 / Dossier 1345

OBJET : Dossier pédagogique de régime 1.
Unité de formation :
UTILISATION D'INTERNET

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique est soumis à une concertation entre un délégué de votre réseau d'enseignement et l'administrateur pédagogique, selon la procédure prévue à l'article 3.3.3 de la circulaire PS/247/92 du 25 août 1992.

En conséquence, le délai de 25 jours visé au point 3.3.2 de ladite circulaire est interrompu pendant 10 jours. L'entrée en vigueur de ce dossier pédagogique est reportée au 28 août 1995 au lieu du 18 août 1995.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

OBJET : COPIE INTERNE DE L'ACCUSE DE RECEPTION
 ----- DOSSIER RECU A L'ADMINISTRATION LE 13/ 6/95 - OUVERTURE AU PLUS TOT LE 18/ 8/95
 DATE D'APPLICATION PREVUE LE
 ECOLE : 5432002 CF COLFONTAINE
 RUE CLEMENCEAU, 60-62
 7340 WASMES

NO. DOSSIER LIBELLE ABREGE CLAS.
 PERIODES : TOTAL BASE AUTON. ST.EL ST.PROF

1345 U UTILISATION D'INTERNET ESST

Code : ¹⁰75.32, ¹⁰31 ⁰UDIE1. ⁰Orientation : ⁰3 : Réseaux généraux.....

N. Schets
 Nicole Schets
 Conseillère adjointe f.f.

ZONE RESERVEE A L'ADMINISTRATION :

DEPOT DOSSIER A L'INSPECTION :

14-06-1995

RETOUR DE L'INSPECTION : .. / .. / ..

ZONE RESERVEE A L'INSPECTION :

RECEPTION A L'INSPECTION :

14 / 06 / 95

INSPECTEUR : *N. Lemotte*

ENVOI INSPECTEUR : .. / .. / ..

RETOUR SOUHAITE : 25 / 6 / 95

EFFECTIF : 19 / 06 / 95

RENOI INSPECTEUR (RETOUR IMMEDIAT) : .. / .. / ..

CONCILIATION : DOSSIER TRANSMIS LE

: .. / .. / ..

RETOUR LE : .. / .. / ..

RENOI DU DOSSIER A L'ADMINISTRATION LE : .. / .. / ..

→ *N. Galley*
 Inter délai à 20/6/95
 Retour obtenu le 29/6/95
 au + tard

Galley

OBJET : COPIE INTERNE DE L'ACCUSE DE RECEPTION

DOSSIER RECU A L'ADMINISTRATION LE 13/ 6/95 - OUVERTURE AU PLUS TOT LE 18/ 8/95
DATE D'APPLICATION PREVUE LE
ECOLE : 5432002 CF COLFONTAINE
RUE CLEMENCEAU, 60-62
7340 WASMES

NO. DOSSIER LIBELLE ABREGE CLAS.

PERIODES : TOTAL BASE AUTON. ST.EL ST.PROF

1345 U ^{Information} UTILISATION D'INTERNET ESST

Code : 75.32, 31 ¹⁰ VDE 1 . Orientation : . . 3⁰ : Réseaux généraux.....

[Signature]
Nicole Schets
Conseillère adjointe f.f.

ZONE RESERVEE A L'ADMINISTRATION :
DEPOT DOSSIER A L'INSPECTION : 14-06-1995

RETOUR DE L'INSPECTION : . . . / . . . / . . .

ZONE RESERVEE A L'INSPECTION :

RECEPTION A L'INSPECTION : 14/06/95 INSPECTEUR : N. Lamotte

ENVOI INSPECTEUR : . . . / . . . / . . . RETOUR SOUHAITE : 25/6/95 EFFECTIF : 19/06/95

RENOI INSPECTEUR (RETOUR IMMEDIAT) : . . . / . . . / . . .

CONCILIATION : DOSSIER TRANSMIS LE : . . . / . . . / . . . RETOUR LE : . . . / . . . / . . .

RENOI DU DOSSIER A L'ADMINISTRATION LE 10 JUIL 1995

→ N. Galley
Inter délai à 20/6/95
Retour délai le 29/6/95
au + tard

[Signature]

→ N. Reunier
23.06.95

[Signature]

→ N. Lamotte, pour
réexamen

[Signature] 30/6/95

△ changement administratif
| AP D
8 07107125

1345u

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE ET DE REGIME 1

DOCUMENT 8 BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

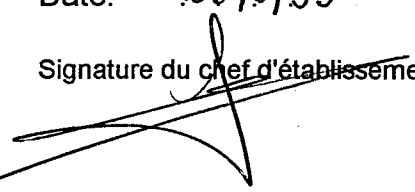
1. La présente proposition émane du Directeur de l'Institut pour la **COMMUNAUTE FRANCAISE** et se rapporte à l'établissement suivant:

IEPS COLFONTAINE

60 rue Clemenceau
7340 Colfontaine (Wasmes)
Matricule : 5432002
Téléphone : 065/672688

Date: 26/5/95

Signature du chef d'établissement,



2. Transmis en date du par le réseau **COMMUNAUTE FRANCAISE**.

3. Intitulé de l'unité de formation:

Informatique - utilisation d'Internet.

Code: 7532 31 V 21 E 1

4. Finalités de l'U.F.: repris en annexe 1 de 1 page.

5. Capacités préalables requises: repris en annexe 2 de 1 page.

6. Classement de l'U.F.:
Enseignement secondaire supérieur.
Transition.

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement: repris en annexe 3 de 1 page.

8. Programme du cours: repris en annexe 4 de 1 page(s).

9. Fixation des capacités terminales: repris en annexe 5 de 1 page(s).

10. Chargé(s) de cours: repris en annexe 6 de 1 page(s).

11. Horaire de l'unité de formation:

Code de l'unité de formation:

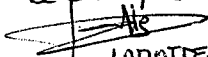
7532 31 U 21 E 1

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Code U	Nombre de périodes
Utilisation d'Internet - laboratoire d'informatique	CT	S	10
2. Part d'autonomie			0
		Total des périodes :	10

12.

a) Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique annexe(s) éventuelle(s)

Avis favorable
Le 06.07.95

LATOTTE

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

Date:

Signature,

FINALITES

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du Décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale, les cours de l'unité de formation doivent :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

A la fin de l'unité de formation, l'apprenant sera capable d'utiliser les possibilités de messagerie électronique et d'interrogation d'Internet pour obtenir les informations souhaitées.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Capacités:

Comprendre à la lecture et/ou à l'audition un texte du niveau de l'enseignement secondaire inférieur.

Titres pouvant en tenir lieu:

Certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI).

NB: tout titre couvrant les capacités préalables requises fera l'objet d'un examen du Conseil des études; il prendra la décision d'accorder à ce titre la même valeur de couverture que le CESI.

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES
GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Pas de recommandation particulière.

PROGRAMME

Au cours de l'unité de formation, l'apprenant sera rendu capable de maîtriser les capacités suivantes:

- se connecter sur Internet;
- envoyer et recevoir un message électronique selon une procédure et avec un matériel répondant aux exigences de l'actualité;
- prendre copie et gérer les messages;
- envoyer un fichier associé à un message;
- obtenir les informations sur un sujet donné ou à partir d'un serveur donné selon une procédure et avec un matériel répondant aux exigences de l'actualité;
- tirer parti des possibilités d'hypertexte des informations obtenues.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A la fin de l'unité de formation, l'apprenant doit être capable, en utilisant Internet, de dialoguer par la messagerie électronique et d'obtenir les informations sur un sujet ou à partir d'un serveur choisis par le chargé de cours. Le degré de maîtrise sera atteint si, respectant les consignes données par le chargé de cours, l'étudiant obtient, au terme d'une démarche autonome, les informations qui lui sont demandées.

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Enseignant.